

Délégation socialiste française

États généraux : contribution de la Délégation socialiste française au Parlement européen

Émancipation et Progrès

1. L'exclusion sociale est un fléau contre lequel l'Union doit lutter avec détermination. À un moment où 120 millions de personnes en Europe sont menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale, il est du devoir de l'Union d'agir.

- C'est pourquoi nous devons en premier lieu parvenir à instaurer un salaire minimum européen. Au sein de l'Union européenne, 20 Etats membres sur 28 ont instauré un salaire minimum, à des niveaux très variables (entre 157 euros par mois en Roumanie et 1874 euros par mois au Luxembourg).

L'absence de salaire minimum ou son bas niveau créent un dumping social généralisé à l'intérieur du continent, aggrave la récession et risque de conduire à la déflation. Seule l'instauration d'un salaire minimum en pourcentage du seuil de pauvreté dans chaque pays européen peut permettre de limiter ces risques et constitue un pas important vers une harmonisation sociale.

Deux propositions mériteront d'être défendues :

- En premier lieu, la nouvelle Commission européenne devra proposer l'adoption d'une stratégie de lutte contre le sans-abrisme, qui fait jusqu'à ce jour défaut, malgré nos demandes répétées. Il est inacceptable, qu'en Europe, tant de personnes, y compris des enfants, dorment dans la rue, soient traitées comme des criminels par certains gouvernements, comme en Hongrie, pour la seule raison qu'elles n'ont pas de toit sous lequel vivre dignement.

- **Par ailleurs, 65 millions de citoyens ont des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité. Mettre fin à la précarité énergétique est, pour nous, une priorité.** Nous devons instituer des mesures justes et applicables par tous pour accélérer la nécessaire évolution vers davantage de sobriété énergétique. C'est pourquoi nous voulons instaurer un **"bouclier énergétique européen"**, qui permettra par exemple de prémunir les Européens contre le risque de ne plus disposer des moyens essentiels pour se chauffer, pour favoriser l'investissement en faveur de l'économie d'énergie des logements ou l'usage de transports propres.

2. Les clivages ne sont pas seulement économiques. Ils portent aussi sur les questions de société, notamment sur les droits des femmes.

Socialistes et progressistes, nous n'acceptons pas que l'Europe devienne un territoire de régression pour la moitié de sa population. Nous voulons une Europe émancipatrice, une Europe des droits, de la liberté, de l'égalité et de la solidarité pour toutes et tous.

Bruxelles	Strasbourg	Paris
47-53, rue Wiertz	Allée du Printemps	288, boulevard St Germain
ASP14G358	WIC-MO5074	1 ^{er} étage
B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80	F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82	F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17

La défiance à l'égard du projet européen qui grandit dans tous les États ne s'atténuera pas sans progrès des droits des femmes, bien au contraire. Nous affirmons que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition nécessaire à la relance du projet européen. Nous ne redresserons, nous ne préserverons, ni politiquement, ni économiquement, notre modèle social, tant que les 250 millions de citoyennes européennes seront victimes de discriminations salariales, de la précarité, de violences, de trafics, ou assujetties à des stéréotypes. Tant que les femmes de l'Union européenne ne seront pas considérées dans les faits ou dans les actes comme les égales des hommes, ou ne seront pas égales entre elles sur tout le continent, la construction européenne ne sera pas achevée.

Socialistes et progressistes, nous nous engageons à défendre et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe. Nous nous inscrivons pleinement dans les priorités définies par le Parti socialiste européen dans son manifeste. Ces engagements, notamment **l'harmonisation par le haut des droits sociaux et l'instauration d'un salaire minimum dans chaque État membre, permettront de bâtir un pilier social, indispensable à l'amélioration des conditions de vie des femmes en Europe.**

Parce ce que le respect, la promotion et l'amélioration des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante de nos priorités :

- Nous nous opposerons à l'attribution par l'Union européenne de moyens financiers ou logistiques à des actions allant à l'encontre de l'émancipation des femmes et renforcerons le soutien aux projets, associations et territoires promouvant l'égalité femmes-hommes.

- Nous porterons **le principe de la Clause de l'Européenne la plus favorisée**, afin d'assurer à toutes les femmes le bénéfice des législations nationales qui défendent le mieux leurs droits dans l'espace européen.

- Nous demanderons **l'inclusion d'objectifs en matière d'égalité femmes-hommes lors de la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020.** Cette dernière ne doit pas conclure à l'abandon des objectifs sociaux en conséquence de l'austérité, mais au contraire, mieux définir les moyens permettant de les atteindre.

- Nous demanderons **l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**, pour que celui-ci devienne un droit garanti dans tous les pays européens.

Bruxelles	Strasbourg	Paris
47-53, rue Wiertz	Allée du Printemps	288, boulevard St Germain
ASP14G358	WIC-MO5074	1 ^{er} étage
B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80	F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82	F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17